

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 1

Artikel: Le Jour de l'An du Siège
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194727>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ainsi le veut la fortune mutine.
Ce vain désir qu'on a de tout prévoir,
A quoi sert-il ? rien qu'à broyer du noir,
A nous troubler, à flétrir l'existence.
Le présent seul cause assez d'embarras;
Au jour qui luit, bornons notre espérance,
Le lendemain ne nous appartient pas.

Le calendrier.

Le calendrier grégorien, qui est en usage aujourd'hui, est, comme on le sait, le calendrier de Jules-César, réformé par le pape Grégoire XIII à la fin du XVI^e siècle. La réforme grégorienne fit un chemin rapide dans les pays catholiques ; la France l'adopta à la fin de 1582 ; l'Allemagne catholique en 1584 ; les pays protestants au commencement du XVII^e siècle, et l'Angleterre seulement en 1752.

Mais ces modifications donnèrent lieu à plus d'une bizarrerie. La plus étrange est évidemment celle qui résulta de la non-application du nouveau calendrier dans les pays n'obéissant pas à la juridiction spirituelle du pontife romain.

La moitié de l'Europe l'avait adopté, tandis que l'autre moitié datait encore selon l'ancien usage ; l'Angleterre, ainsi que nous venons de le dire, ne se décida qu'en 1752.

A cette époque, l'année, en Angleterre, ne commençait que le 25 mars. En la comptant à partir du 1^{er} janvier, il fallait nécessairement supprimer trois mois ; et vous pensez que nombre de personnes n'étaient guère disposées à se laisser vieillir ainsi du jour au lendemain, de tout un trimestre. Les jolies Anglaises, tout particulièrement, livrèrent un combat acharné à la réforme du calendrier. « Qui nous dit, s'écriaient-elles, qu'on ne recommencera pas le même tour de temps en temps ! »

Mais à côté de cette révolte de la coquetterie, il y eut celle des ouvriers anglais, qui, perdant, en apparence, un trimestre de leur année, se livrèrent à des protestations énergiques. Le jour de la proclamation de la loi ordonnant l'adoption du calendrier grégorien, ils parcoururent les rues de Londres en criant : « Rendez-nous nos trois mois ! » Les ministres furent hués à leur passage.

Les Russes, eux, sont restés fidèles au calendrier de Jules-César. Leur année est en retard de douze jours sur le soleil. En 1902, ce retard sera de treize jours.

Au moyen-âge, l'usage de l'Evêché de Lausanne était de commencer l'année le 25 mars, jour de l'Annonciation. Ce jour était en même temps la fête de Notre-Dame, patronne de l'Evêché, et c'est ce qui explique pourquoi, malgré la suppression des cérémonies catholiques, cette fête est restée longtemps populaire. Dans les pays voisins, en Alle-

magne, dans la Suisse allemande et à la cour des princes de Savoie, l'année commençait alors à Noël. En France, à Genève et dans le Chablais, elle commençait à Pâques. A Genève, cet usage fut suivi jusqu'en 1305, époque à laquelle l'évêque *Aymon du Quart* rendit un décret d'après lequel l'année devait désormais être comptée à partir de la fête de Noël.

L'hivai, lo bounan et la nai.

Quand la nai recouvrit tot, que y'a dâi goncliès contrès lè z'adzès, qu'on ne vâi ni lè bouennès, ni lè terreaux et ni lè derbounâîrè; qu'on ne pâo pas reconnaîtrè on tsamp ein sémorè d'on tsamp dè bliâ, et ni on proumâi d'on premiolâ, c'est l'hivai et avoué l'hivailo bounan.

N'ia rein que fassè rassoveni dâo dzouveno teimps couneint l'hivai, cè teimps behirâo iò on allâvè sè ludzi et iò on avâi couâite dè sailli dè l'écoula po s'allâ bombardâ avoué dâi boulès dâi et iò on s'amusâvè à allâ férè dâi rebattés ào fin coutset d'on crêt po lè reboudoulâ avau, que cein vegnâi adé pe gros po cein que la nai lâi s'alliettâvè, tant quiè ào momeint iò cein s'escarfaillivè et s'escarbouillivè.

Et lo bounan ! l'est adon qu'on sè redzoressâi lè dzo devant po poâi medzi dâi bougnets et dai brecés et po poâi mettrè sè chôquès su lo soyi po que lo boun'einfant et la tsaussevilhie lè pouéssont reimpliâ.

Tot cein no fâ vilhio, monsu lo *Conteu*, kâ y'a dza onna vourarba que cein sè passâvè; mà n'é pas fauta d'ein mèderè; binsu que cèin n'a diéro tsandzi; et à vairè la marmaille on pou pertot, lo mondo n'est pas près dè botsi.

L'hivai fâ repeinsâ assebin ào teimps iò n'allâvi à l'écoula, iò on recordâvè lo catsino et iò on fasâi totès sortès d'alecons.

Yena dè clliâo z'aleçons, cllia iò on conjugâvè lè verbes m'a fê peinsâ à oquie. Ein vayeint tsezi la nai, m'est venu à l'idée que cein porrâi férè pliési ài z'amis dâo patois dè vairè conjugâ lo verbo *nerdi* (neiger). Se lo fê, l'est po clliâo qu'amont lo patois po lo patois et na pas finnameint po recassâ.

Lo patois qu'on oût ora n'est pas adé lo vretablio ; y'en a que diont : *neidzi*, *ye neidzè*, *ye neidzirè*. Tot cein n'est pas lo patois dâi vilhio. Vaitsè don s'iu verbo conjugâ :

Névâi (neiger).

Ind. présent. — *Ye nai*, il neige.

Imparfait. — *Névessâi*, il neigeait.

Passé défini. — *Ye nu*, il neige.

Passé indéfini. — *L'a nu*, il a neigé.

Passé antérieur. — *L'avâi nu*, il avait neigé.

Futur. — *Névetrâi*, il neigera.

Cond. présent. — *Névetrâi*, il neigerait.

» passé. — *L'arâi nu*, il aurait neigé.

Subj. présent. — *Que nussè*, qu'il neige.

» passé. — *Que l'ause nu*, qu'il ait neigé.

Infinitif. — *Névâi*, neiger.

Part. passé. — *Nu*, neigé.

Le Jour de l'An du Siège.

Dans un de ses derniers numéros de décembre, le *Petit Parisien* publiait un très curieux article auquel nous empruntons les détails qu'on va lire :

Malgré moi, à chaque renouvellement d'année, ma pensée se reporte en arrière et je pense au Jour de l'An du Siège. Pour les jeunes générations, c'est de l'histoire ancienne. Pour ceux qui étaient alors dans Paris, c'est l'inoubliable souvenir, et le temps qui s'écoule ne diminue guère la sensation de cette époque inouïe.

Le bombardement, la famine, un froid exceptionnel, telles étaient les étranges de 1871.

Et cependant, comme les autres années, mais d'une façon fort différente toutefois, la grande ville ne laissa pas d'être en fête, le 1^{er} janvier. On s'efforçait vaillamment de se faire illusion, et on ne manqua pas aux habitudes traditionnelles !

On s'envoya mutuellement des cadeaux et des sacs de bonbons — un peu rances, parfois. Mais les marrons glacés, friandise nourrissante, furent surtout en grande faveur.

A défaut de fleurs, la suprême galanterie fut, pour ceux à qui leurs moyens permettaient encore d'être galants, de dénicher pour une amie quelque victuaille communément disparue. Le Jardin d'acclimatation livra alors à prix d'or ses derniers œufs et sacrificia, pour les « détailler », les animaux que, jusque-là, il avait espéré sauver.

Les marchands de comestibles, un mot qui devenait ironique ! ne voulurent pas laisser passer cette solennité sans mettre en vente quelques produits, qui étaient des produits étranges, de quelque nom pompeux qu'ils fussent décorés. Dieu sait ce que contenaient les pâtés, sans croûtes et sans viandes, qui apparurent soudain dans les étalages — pâtés « pour les yeux » surtout.

Dans les dîners de famille, chacun apportait son pain, sa ration laborieusement conquise... Et l'on avait le courage de rire, cependant !

Les ballons qui partaient, s'en allant... où le hasard les mènerait, étaient chargés de ces lettres sur papier pelure d'oignon par lesquelles on se rappelait au souvenir des amis de province, on leur rappelait qu'on existait encore ! On leur racontait tout ce qu'on souffrait, allègrement, sans vouloir renoncer, malgré tout, à l'espoir, et on s'amusaient à leur donner les prix des denrées : un petit navet, dix sous, un litre d'oignons, sept francs, la livre de trompe d'éléphant, quarante francs !

Sur les boulevards, malgré tout, quelques misérables petites boutiques s'étaient élevées où de malheureuses femmes, transies de froid, offraient aux passants, flanant en dépit de la bise glaciale, des pantins grotesques qui représentaient Bismarck.

Cependant que la canonnade emplissait Paris de sa formidable musique, des spectateurs se trouvaient pourtant pour les matinées théâtrales données à la Comédie-Française, où on récitaient un à-propos de M. Manuel, *Bon jour, bon an !* et à la Porte-Saint-Martin.

A la porte, on trouvait des gamins qui venaient pour quelques sous des éclats d'obus qu'ils avaient audacieusement ramassés, s'habituant vite, avec leur crânerie d'enfant de Paris que rien n'étonne longtemps, au bombardement.

Le gouvernement avait voulu donner des étrennes aux Parisiens. La ration avait été augmentée de trois onces et demie de viande conservée, d'une poignée de grains de café non brûlés, de quelques haricots secs, d'un peu de riz.

Quel régal!... On y fit fête!

J'ai conservé un document curieux, acheté précisément le 1^{er} janvier 1871. C'était un placard que colportaient des camelots, coiffés du képi de garde national, comme tout le monde. Il a pour titre, cette complainte : *Défense de Paris, récit vérifique des maux soufferts par la population*. En vers du genre naïf, elle retracait les misères du siège, sur l'air de *Fualdès* :

Quand on pense que nous sommes
Privés de relations,
De communications
Avec le reste des hommes.
Du monde, pour nous, le bout
Ne va pas même à Saint-Cloud...

Et elle notait, particulièrement, les étranges menus auxquels on avait dû se faire — par force :

On se nourrit d'épluchures,
De chats, de chiens et de rats,
On vend des choses au tas
Que l'on jetait aux ordures ;
Mais on s'en repait, enfin,
Pour ne pas mourir de faim...

Mais c'est le dernier couplet, surtout, qui est typique à citer aujourd'hui, parce qu'il évoque, à côté de ces souffrances, l'état des esprits :

Eh bien, de tous ces ravages
Nous souffrons sans murmurer ;
Loin de nous désespérer,
Ils augmentent nos courages.
On ne vaincra pas Paris
Tant que nous serons unis.

Hélas! c'était la faim qui allait, un mois plus tard, triompher de la grande ville qui avait fait si fière contenance, étonnant ses ennemis par sa belle humeur, même au milieu de tant d'épreuves!

Visites de l'an. — Voici ce que dit à ce sujet la comtesse Bassanville : « Ces visites se font la veille de l'an à des supérieurs ainsi qu'aux grands-parents, et le jour de l'an même à ses père et mère, oncles et tantes, sœurs et frères ainés.

» On a toute la première semaine de janvier, comme délai, pour faire ses visites à ses cousins, cousines ou autres personnes alliées.

» On a toute la première quinzaine de janvier pour faire les visites à ses amis.

» On a tout le mois de janvier pour faire les visites de bonne année aux personnes avec lesquelles on est en rapport de société seulement. »

On a fait, dit un chroniqueur, M. Joseph Mathieu, de nombreuses et vaines tentatives pour échapper à l'usage de ces

visites. Déjà, vers le milieu du XVII^e siècle, la petite poste établie à Paris tenait, pour *deux sous*, à la disposition de ceux qui voulaient se payer ce luxe, des commissionnaires revêtus d'un costume sévère, habit noir et épée au côté, et qui allaient à domicile présenter les souhaits de bonne année pour le compte de leurs clients.

Au siècle dernier, cet usage singulier s'était généralisé dans les hautes classes et la bourgeoisie ; il n'y avait que les commis de bureaux qui allaient offrir leurs hommages à leurs supérieurs qu'ils recevaient ce jour-là avec toute la dignité d'un protecteur. En définitive, de toutes les tentatives faites pour échapper aux visites du jour de l'an, il ne reste que la carte de visite, laquelle, en dehors des visites affectueuses de la famille, n'a pu détrôner entièrement un grand nombre d'autres visites, qui ne sont que de pure politesse.

Toujours de noce.

Sous le titre : « Le truc de Balthazar », nous lisons, dans le *Journal de Fribourg*, cette amusante histoire :

Presque tous les jours, depuis un mois, j'apercevais, à la nuit tombante, mon ami, le poète Balthazar, vêtu d'un habit noir pas trop râpé, à peu près irréprochable. Cette tenue m'intriguait chez ce fils d'Apollon, plus chevelu que fortuné, portant d'habitude un complet rudimentaire et poursuivant toujours ce rêve fantastique de la transformation d'une pièce de vers en pièces de cent sous.

Au risque de le troubler dans ses méditations, j'abordai Balthazar et je lui demandai, en le complimentant sur son costume, s'il avait trouvé la solution de son fameux problème.

— Presque, me dit-il avec un air de triomphe. Ainsi, aujourd'hui, je suis de noce. C'est pour cela que j'ai arboré ce solennel sifflet.

— De noce? Mais ces jours-ci tu étais dans le même appartement ?

— Parfaitement. J'étais aussi de noce.

— Tous les jours du mois, alors ?

— Mon Dieu, reprit Balthazar, tu ne comprends pas; c'est pourtant limpide. Comme je n'ai pas le moyen de me payer quotidiennement des repas à cinq francs par tête, je vais à la noce.

— Tu plaisantes, il faut être invité pour aller à la noce ?

— On m'invite.

— Comment cela ?

— Suis-moi bien, fit Balthazar. Grâce à un huissier de la mairie, — lequel me prête avec usure, sans jeu de mot, ce vêtement de cérémonie, — je connais la date de tous les mariages prochains. Je me présente à l'une des familles et, soit au beau-père ou à la belle-mère, soit à l'oncle, à la tante, je tiens à peu près ce langage : « Un ami du marié..... ou de la mariée vous réserve une surprise le jour de la noce. Il a composé quelques vers en l'honneur des futurs époux. Par modestie, il désire garder l'incognito et ne pas les déclamer lui-même, mais il m'a prié, moi, son

intime, de le remplacer et de venir interpréter son œuvre au dessert... »

— Eh bien ?

— Eh bien, c'est limpide. La tante, l'oncle, le beau-papa, la belle-maman, pour faire assaut de galanterie avec ce parent inconnu qui leur ménage une si agréable primeur, me répond généralement : « Ah! monsieur, que c'est aimable d'avoir accepté de prendre la parole à la place de votre ami, ou plutôt de notre ami; vous nous feriez grand plaisir en n'attendant pas le dessert pour venir nous joindre à nous. On se mettra à table à sept heures. Nous comptons sur vous sans faute... » Je me fais un peu prier, pour la forme, et le soir de la noce, je dîne gratis.

— Et quand vient le dessert ?

— Alors je débute avec àme les vers suivants :

O vous, couple charmant qu'unite le mariage,
Vous qui du fleuve Hymen allez suivre le cours,
Laissez-moi souhaiter le plus riant voyage
A l'esquif précieux qui porte vos amours.

Jeunes époux, partez ! Qu'un doux soleil inonde
La route où vous entrez en vous donnant la main ;
Que le plus tendre accord, vous guidant en ce monde,
Sous un ciel toujours bleu vous montre le chemin !

Partez ! Nous qui restons spectateurs sur la rive,
Nous vous accompagnons de nos vœux anxius ;
Mais déjà dans nos cœurs la confiance arrive,
Car le bonheur se lit sur vos fronts radieux.

Que pendant de longs jours l'existence vous semble
Un Eden enchanté, au magique décor !...
Jeunes époux, à vos santes, buvons ensemble !
A vos noces d'argent, voire à vos noces d'or !

— Pas un seul nom, mes strophes s'appliquent à tous les mariés possibles !...

— Très ingénieux ! Mais après ce toast omnibus, quand on demande l'auteur ?

— Le poète, dis-je, ne m'a pas autorisé à le nommer. On rit, on cherche. Dans une noce, tout le monde ne se connaît pas. Chacun se regarde, se soupconne, et le tour est joué. Parfois, même, un invité qui taquine légèrement la muse, voyant que personne ne se déclare, finit par laisser croire qu'il est le père de mes alexandrins !

— Très fort ! Et l'invitation mord toujours ?

— Presque toujours. Si par hasard elle rate avec une famille, je me tourne vers une autre, je n'ai que l'embarras du choix. Il ne manque pas de mariages !

— Je t'admire, ô Balthazar !

— Il y a de quoi. Tu vois que le fameux problème de la pièce de cent sous est quasi résolu ! C'est limpide et c'est génial. Sur ce, je te quitte, car j'entends sonner six heures. Je vais à mes affaires, c'est-à-dire à la noce. Voilà un mois que je célèbre avec le même enthousiasme l'hymen de cinq orphelines, de huit nobles héritières, d'autant de filles de concierges, etc.

— Et aujourd'hui, fis-je en serrant la main de Balthazar ?

— Aujourd'hui, répondit-il, en enfonçant fièrement son haut de forme, je marie la demoiselle d'un paveur !

Georges GILLET.

Voici une innocente légende canadienne qui peint avec beaucoup de finesse le caractère du *Français* et celui de l'*Anglais* !

ANGLAIS ET FRANÇAIS. — Au commence-